

Synthèse

Le 15 mars 2021

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 15 MARS

33 rapports ont été examinés par les membres de la Commission permanente de l'Assemblée départementale des Hauts-de-Seine.

Les élus ont voté notamment :

- **L'attribution de 21 subventions à des équipements culturels structurant du territoire pour un montant total de 1 445 700 €.**

- **L'approbation de la convention de coopération décentralisée entre le Département des Hauts-de-Seine et la Province de Siem Reap au Cambodge fixant les orientations générales des actions de coopération.**

- **L'approbation du règlement encadrant le dispositif Trophée Hockey sur Gazon Hauts-de-Seine, qui accueillera 250 collégiens les 31 mai, 1^{er}, 3 et 4 juin au stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes.**

- **L'approbation de la convention-cadre avec l'Institut régional du travail social Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne afin d'accueillir en stage des étudiants au sein du Pôle Solidarités.**

PERSONNEL

Plan de formation 2021-2022 en faveur des agents départementaux. L'assemblée départementale approuve le plan de formation 2021-2022 pour les agents départementaux.

Football Club 92 – Subvention au titre de l'année 2021. L'assemblée départementale attribue une subvention départementale de fonctionnement de 13 000 € au Football Club du Département des Hauts-de-Seine. La convention correspondante est approuvée.

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne – Convention cadre. L'assemblée départementale approuve la convention-cadre à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut régional du travail social Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne. Elle permettra d'accueillir en stage des étudiants préparant un diplôme d'Etat d'assistant de service sociale, de conseiller en économie sociale familiale et d'éducateur spécialisé, en fonction des opportunités et des missions identifiées par les services du Pôle Solidarités.

AFFAIRES SOCIALES

Aide sociale aux entrepreneurs – Modification du RDAS et de la convention tripartite.

L'assemblée départementale approuve la modification du chapitre 2 du titre IV du livre IV du RDAS, pour élargir le champ d'application de l'aide sociale du Département aux chefs de petites entreprises impactées par la crise de la COVID-19. L'avenant n°2 à la convention tripartite entre le Département des Hauts-de-Seine, la Chambre de commerce et d'industrie (Chambre départementale des Hauts-de-Seine – CCI 92) et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) au titre de la gestion du dispositif départemental de soutien social aux chefs de petites entreprises impactées par la crise de la COVID-19 est approuvé.

PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE

Participation financière au GIP-CDAD des Hauts-de-Seine – Année 2021. L'assemblée départementale approuve la participation financière d'un montant de 42 000 € au groupement d'intérêt public (GIP) Conseil départemental d'accès au droit des Hauts-de-Seine, pour l'année 2021.

TRANSPORTS

Convention de financement n° 1 subséquente au protocole-relais EOLE. L'assemblée départementale approuve la première convention de financement subséquente au protocole-relais EOLE, portant sur une contribution du Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 3 280 400 € courants conventionnels.

Prolongement du RER E à l'Ouest – Eole – Convention relative au financement des travaux n° 5. L'assemblée départementale approuve la contribution du Département des Hauts-de-Seine, à hauteur de 16,34 M€ aux conditions économiques de janvier 2012, soit 17,96 M€ courants conventionnels, au titre de sa participation à la réalisation des travaux n° 5 du prolongement du RER E à l'Ouest - Eole..

Tramway T10 – Prorogation de la Déclaration d'utilité publique. L'assemblée départementale autorise le Président du Département à solliciter auprès du Préfet des Hauts-de-Seine, au nom et pour le compte du Département, maître d'ouvrage coordonnateur de l'opération, la prorogation de la déclaration d'utilité publique de réalisation du tramway T10 de la station Croix-de-Berny à Antony jusqu'à la Place du Garde à Clamart, pour une durée de cinq ans, au bénéfice du Département des Hauts-de-Seine et d'Ile-de-France Mobilités. Il est également autorisé, dès lors que la déclaration d'utilité publique aura été prorogée, à mettre en œuvre tout acte nécessaire à la poursuite du projet.

Tramway T1 – Indemnisation et prise de possession d'un terrain situé 286, rue du Président Salvador Allende à Colombes. L'assemblée départementale approuve l'indemnisation de la SCI Minacyels, d'un montant de 6 084 €, pour une emprise de 12 m² située 286, avenue du Président Salvador-Allende à Colombes et qui se situe dans l'emprise du prolongement du tramway T1.

Tramway T1 – Indemnisation et prise de possession d'un terrain situé 2-10, rue Edmond Rostand à Colombes. L'assemblée départementale vote l'indemnisation d'un syndicat de copropriétaires, à hauteur de 2 100 €, pour la parcelle d'environ 5 m² située 2-10 rue Edmond Rostand à Colombes dans l'emprise du prolongement du tramway T1 (à laquelle s'ajoutent des frais d'acte estimés à environ 1 000 €).

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

RD 74 – Acquisition et classement au domaine public routier départemental – Emprise située 17, rue de Fontenay à Bourg-la-Reine. L'assemblée départementale approuve l'acquisition par le Département des Hauts-de-Seine, auprès de syndicat de copropriétaires du 17, rue de Fontenay à Bourg-la-Reine, d'une emprise de 79 m², au prix de 11 060 €. Cette emprise est classée dans le domaine public routier départemental.

Avenant à la convention de déclassement des RD 16 et 16E à Neuilly-sur-Seine et avenant à la convention de déclassement des RD 17, 17B et 110 à Clichy-la-Garenne.

L'assemblée départementale approuve les avenants aux conventions de déclassement du domaine public routier départemental :

- des RD 16 et 16E sur la Commune de Neuilly-sur-Seine permettant de prolonger de 5 ans le délai de la convention,
- des RD 17, 17B et 110 sur la Commune de Clichy-la-Garenne permettant de proroger d'une année supplémentaire le délai de caducité de la subvention prévue à la convention et de préciser le périmètre de la municipalisation de la route du Port de Gennevilliers (ex RD 17).

Réhabilitation du pont-aqueduc de Colombes – Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier. L'assemblée départementale approuve la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier, dans le cadre des études de réhabilitation du pont-aqueduc de Colombes, à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine, la Ville de Paris, le Département du Val d'Oise et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne. Le Département des Hauts-de-Seine devient le maître d'ouvrage unique.

CULTURE

Subventions de fonctionnement aux équipements culturels structurants – Convention de parrainage dans le cadre du festival Chorus. L'assemblée départementale attribue 21 subventions départementales de fonctionnement pour un montant total de 1 445 700 € à 21 équipements structurels du département pour l'année 2021. Les avenants et conventions correspondants sont approuvés.

Les élus départementaux approuvent la convention de parrainage entre le Département des Hauts-de-Seine et la société SEE TICKETS SA pour fixer les modalités de communication et de valorisation du Festival Chorus.

Maison de Chateaubriand – Prêt d'œuvres – Exposition « Victor Hugo & Chateaubriand » – Deuxième volet intitulé « La postérité des deux écrivains, admiration et dérision ». L'assemblée départementale approuve le contrat de prêt d'œuvres, à titre gratuit, à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et la Maison de Victor Hugo, dans le cadre de l'exposition consacrée à « Victor Hugo & Chateaubriand », en son deuxième volet intitulé « La postérité des deux écrivains, admiration et dérision », présenté du 1^{er} avril au 30 juin 2021 à la Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry.

Musée départemental Albert-Kahn – Remise de fichiers numériques – Les Editions Geuthner. L'assemblée départementale approuve le contrat de remise de fichiers numériques et d'autorisation d'exploitation, à titre gratuit et non exclusif, des reproductions de quarante-trois autochromes, conclu entre le Département des Hauts-de-Seine et les Editions Geuthner, en vue de la parution de l'ouvrage intitulé « *L'iconographie française de la Ville de Djeddah jusqu'en 1940* ».

Contrat de prêt au Bucerius Kunst Forum d'Hambourg – Exposition « *L'imagerie industrielle d'Adolph Menzel à Andreas Gursky* ». L'assemblée départementale approuve le contrat de prêt, à titre gratuit, d'une œuvre (*Carrières de Gentilly* par Léon-Auguste Mellé) exposée au musée du Domaine Départemental de Sceaux, en faveur du Bucerius Kunst Forum d'Hambourg, dans le cadre de l'exposition « *L'imagerie industrielle d'Adolph Menzel à Andreas Gursky* » présentée du 29 juin au 26 septembre 2021.

SPORTS

Action sportive scolaire – Subventions au secteur sportif (handicap et haut niveau) – Année 2021. L'assemblée départementale approuve le règlement encadrant les modalités de fonctionnement du dispositif Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine, qui devrait se tenir les 31 mai, 1^{er}, 3 et 4 juin 2021 au stade départemental Yves-du-Manoir et réunir 250 collégiens. La convention entre le Département des Hauts-de-Seine et la Fédération française de hockey fixant les conditions du partenariat pour l'organisation du Trophée est approuvée. Les élus départementaux allouent 2 subventions pour un montant total de 19 500 € :

- 13 000 € alloués à l'association Kiwanisport pour l'organisation, en 2021, de la 28^e édition des « Parcours moteur et aquatique des Hauts-de-Seine »,
- 6 500 € alloués à l'association O'DAAS pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2021.

Les conventions correspondantes sont approuvées.

L'assemblée départementale alloue 2 subventions d'un montant total de 674 700 € pour la saison sportive 2020/2021 :

- 500 000 € alloués à l'association Racing Club de France Rugby pour le fonctionnement du centre de formation agréé du Racing 92,
- 174 700 € alloués à l'association sportive de Bourg-la-Reine, pour sa section escrime, BLR 92, le club de fleuret des Hauts-de-Seine, dont 84 700 € pour soutenir le Haut niveau sportif, et 90 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions et de développement annuel.

Les conventions correspondantes sont approuvées.

L'assemblée départementale attribue une prime de 6 000 € à l'association Section de tir à l'arc de Rueil-Malmaison (STAR) pour son titre de Champion de France 2018/2019 par l'équipe senior masculine, au titre du dispositif Primes Champions de France.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Aide sociale départementale à la demi-pension – Attribution de subventions initiales et de subventions complémentaires aux collèges privés – Année scolaire 2020-2021. L'assemblée départementale approuve l'attribution d'une subvention initiale et de subventions complémentaires d'aide départementale à la demi-pension d'un montant total de 9 899 € à 7 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat pour l'année scolaire 2020-2021.

Charges de fonctionnement des collèges publics – Subventions exceptionnelles – Année 2021. L'assemblée départementale approuve des subventions exceptionnelles, pour financer des charges de fonctionnement de 7 collèges publics, pour un montant total de 66 198 €, pour l'année 2021 :

- 13 248 € alloués au collège André Malraux à Asnières pour des dépenses liées au remplacement d'extincteurs,
- 25 601 € alloués au collège Landowski à Boulogne-Billancourt pour la réparation des ascenseurs,
- 3 861 € alloués au collège Les Petits Ponts à Clamart pour la maintenance du désenfumage et la location d'une nacelle,
- 5 243 € alloués à collège Jean-Baptiste Clément à Colombes pour le transport vers la piscine des collégiens,
- 5 220 € alloués au collège Lakanal à Colombes pour la réparation de l'ascenseur du CIO,
- 3 078 € alloués au collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses pour de dépenses liées au protocole sanitaire,
- 9 947 € alloués au collège Henri Dunant à Rueil-Malmaison pour des nouveaux contrats d'entretien.

Pass+ Hauts-de-Seine/Yvelines 2020-2021 – Affiliation de nouveaux organismes sportifs et culturels. L'assemblée départementale approuve l'affiliation au dispositif Pass+ Hauts-de-Seine/Yvelines des six nouveaux organismes sportifs et culturels : l'association pour la découverte de la musique à Chatillon, Apase EMH à Courbevoie, Cap'arts à Issy-les-Moulineaux, La voie du yoga à Clamart, l'association Sportive lycée Marie Curie à Sceaux, Handball club VLG à Villeneuve-la-Garenne.

Sectorisation des collèges à Clamart, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers et Suresnes. La sectorisation de certains collèges dans les communes de Clamart, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers et Suresnes est modifiée, respectant les principes suivants : équilibre entre les établissements, pérennité et mixité sociale.

Attribution de logements dans les établissements publics d'enseignement à compétence départementale. L'assemblée départementale approuve la liste additive correspondant aux modifications à prendre en compte pour l'année scolaire 2020-2021, des emplois dont les titulaires peuvent bénéficier d'une attribution de logement par voie de concession par nécessité absolue de service (NAS) ainsi que par convention d'occupation précaire (COP). La liste additive correspondant aux changements d'affectation de logements dans 3 collèges pour l'année scolaire 2020-2021 est approuvée.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

Déclassement du domaine public et cession à la société Nacarat d'une parcelle située 16, avenue Raymond Poincaré à Sceaux. L'assemblée départementale constate la désaffectation et prononce le déclassement du domaine public de la parcelle de 806 m² située avenue Poincaré à Sceaux. Sa cession à la société Nacarat au prix de 2,55 M€ est approuvée pour qu'elle y réalise une opération de logements de 4 250 m² (2 925 m² consacrés au logement en accession libre et 1 325 m² consacrés au logement social).

Mise en réforme de biens divers départementaux. L'assemblée départementale décide la mise en réforme de plusieurs biens appartenant au Département des Hauts-de-Seine.

ENVIRONNEMENT

Transfert de gestion des parcelles de la Promenade des vallons de la Bièvre (Coulée verte) appartenant à la SNCF. L'assemblée départementale approuve la conclusion d'une convention, entre le Département des Hauts-de-Seine et SNCF Réseau, relative au transfert de gestion de terrains situés dans l'emprise de la Promenade des vallons de la Bièvre (Coulée verte), dont le périmètre est situé sur les Communes de Malakoff, Châtillon, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Châtenay-Malabry, Sceaux et Antony.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Avenant à la convention OPUR 5 – Ecole des Ponts ParisTech – Recherche et réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau. L'assemblée départementale approuve l'avenant à la convention relative au programme de recherche OPUR 5 entre l'École des Ponts ParisTech et le Département des Hauts-de-Seine. Une subvention de 7 000 € est attribuée à l'école pour contribuer à la réalisation d'une synthèse bibliographique sur les sources potentielles de 37 micropolluants par le Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains (LEESU), rattaché à l'École des Ponts ParisTech, dans le cadre du programme OPUR 5.

HABITAT

Aides départementales à l'habitat privé. L'assemblée départementale accorde les subventions suivantes :

- 20 subventions pour un montant total de 45 190 € au titre de l'aide à l'amélioration de l'habitat privé,
- 2 subventions pour un montant total de 17 326 € au titre de l'aide aux syndicats des copropriétaires dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne,
- 2 subventions pour un montant total de 6 000 € pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile.

COMMANDE PUBLIQUE

Groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines – Prestations de location et maintenance de fontaines à eau et services associés. L'assemblée départementale approuve la création d'un groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines en vue de la réalisation des prestations de location et maintenance de fontaines à eau et services associés. La convention constitutive du groupement de commandes est approuvée, le Département des Hauts-de-Seine en assurera les missions de coordonnateur.

Compte-rendu des marchés et avenants (novembre/décembre 2020) – Complément aux comptes-rendus de janvier à octobre 2020. L'assemblée départementale donne acte des informations relatives aux marchés ainsi qu'à leurs avenants conclus par le Président du Département des Hauts-de-Seine pendant la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020, ainsi qu'un complément aux comptes rendus de janvier à octobre 2020.

RELATIONS ET COOPERATION INTERNATIONALES

Coopération internationale – Avenant n° 1 au programme de développement agricole 2020 mis en œuvre par le GRET à Siem Reap (Cambodge). L'assemblée départementale approuve l'avenant n° 1 à la convention du 28 février 2020 entre le Département et le GRET pour la mise en œuvre du programme de développement agricole et social 2020 à Siem Reap au Cambodge.

Coopération internationale – Renouvellement de la convention de coopération décentralisée avec la Province de Siem Reap (Cambodge). L'assemblée départementale approuve la convention de coopération décentralisée, à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et la Province de Siem Reap (Cambodge) en vue de fixer les orientations générales des actions de coopération.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Amélie CHABUET

tél. : 01 76 68 81 99

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr